

AU REVOIR LÀ-HAUT

C'EST EN BAS QU'ÇA S'PASSE



#JOURSDECOLÈRE • MERCREDI 11 DÉC. 2019

N°04

LA RÉFORME AU PAS DE CHARGE

Un projet de loi le 22 janvier

Le gouvernement joue l'affrontement et le passage en force d'une réforme inchangée depuis 2 ans.

DÈS LE 22 JANVIER 2020

Le projet de loi sera présenté le 22 janvier 2020 au conseil des ministres puis au Parlement dans la foulée. Les décrets et les ordonnances sont prêts.

LA VALEUR DU POINT ? LE SECRET EST MAINTENU

La valeur du point reste cachée. Elle serait fixée, après la loi, par l'organisme chargé de diriger le nouveau système.

LE PLAFOND DES 14% DU PIB

L'objectif est confirmé : il s'agit bien de corseter la dépense sociale vieillesse dans le budget aux normes européennes.

L'ÂGE DE L'ENFUMAGE 62 ANS LÉGAL, 64 ANS D'ÉQUILIBRE

Travailler plus longtemps jusqu'à 64 ans au moins, annonce le 1^{er} Ministre.

- 1^{er} mensonge, avec le système par points il n'y a plus d'âge légal, chacune et chacun part

selon la valeur des points.

- 2^e mensonge : le bonus malus se déclenchera dès 62 ans, et incitera à travailler au moins jusqu'à 64 ans.

LES FEMMES APPRÉCIERONT LE BOBARD...

- 1000 € net pour une carrière complète au SMIC. Combien de femmes ont et auront une carrière complète ? Fake news.- des points compensatoires pour la maternité, dès le 1^{er} enfant, mais quelle valeur du point et combien ?

PARENTS CONTRE ENFANTS, UNIVERSELLE DIVISION

La réforme oppose :

- celles et ceux nés avant 1975, exonérés
- celles et ceux nés en 2004, les deux pieds dedans ;
- celles ceux nés entre, qui auront un pied dedans et un pied dehors.

UNIVERSALITÉ ?

- les régimes spéciaux des ouvriers doivent dégager ;
- les enseignants auraient des montants compensatoires.

**LA RETRAITE
EST L'EMBLÈME
DE TOUTES LES
REVENDEICATIONS.**

**AMPLIFIONS LA
MOBILISATION !**



AFFICHE
<http://bit.ly/2rENMVg>

#CAISSEDEGRÈVE

292 347 EUROS
collectés au 11 déc.

**Donnez, partagez,
investissez dans la lutte !**
<http://bit.ly/2YIFfCI>